



**DOSSIER DE CANDIDATURE ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**

Entrée en classe de Petite section (PS)

Réservé à l'administration

Rendez-vous le : / / à : h

Suite donnée :

N° de dossier :

Avec : Père - Mère - Enfant

Demande reçue le : / /

Chèque

photo  
d'identité  
récente à

Nom :

Prénom :

Né(e) le

ville :

dépt :

pays :

Nationalité :

Situation familiale

Père

Prénom et nom

Adresse du père

Téléphone domicile :

portable :

Courriel

Profession du père

Société ou entreprise

Téléphone professionnel

Mère

Prénom et nom

Nom de jeune fille

Adresse de la mère

Téléphone domicile :

portable :

Courriel

Profession de la mère

Société ou entreprise

Téléphone professionnel

Observations éventuelles sur la situation familiale (séparation, remariage, veuvage) :

En cas de séparation, l'enfant vit à l'adresse : du père de la mère autre :

Nombre d'enfants : dont à charge

Prénom

Date de naissance

G / F

Scolarisé(e) à

### Situation religieuse

Religion de l'enfant :

Religion du père :

Religion de la mère :

Paroisse actuelle :

Baptisé le : à :

.  
. .  
.

### Engagement :

Parents : social, civique, religieux, etc.

Divers : Informations concernant votre famille ou votre enfant que vous jugez utile de nous communiquer :

Candidatures de la fratrie : Déposez-vous un dossier de candidature pour un autre enfant ?

Non

Oui, quelles classes

Avez-vous fait une demande dans un autre établissement de l'arrondissement ?

Non

Oui, quel établissement

Date :

Signature du père :

Signature de la mère :

### Pièces à fournir

- ✓ La présente fiche dûment remplie
- ✓ Lettre de motivation précisant les raisons pour lesquelles les parents souhaitent l'admission de leur enfant à St Louis de Gonzague, le type d'éducation qu'ils attendent en fonction de son caractère et de leur projet familial.
- ✓ Une photographie d'identité récente à coller sur la présente fiche.
- ✓ Les cahiers de l'année en cours
- ✓ Deux dessins
- ✓ Une photocopie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant).
- ✓ Un certificat de baptême s'il y a lieu.
- ✓ Un acte de naissance.
- ✓ Un chèque de 30 € à l'ordre de ASLG pour les frais de dossier.  
(Cette somme reste acquise à l'établissement quelle que soit la suite donnée à la demande)
- ✓ Extrait de jugement indiquant les modalités de la garde pour les parents séparés ou divorcés